





## **I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE ASSEMBLEE GENERALE**

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2019 (*bilans 2019 et rapport moral consultables en ligne sur le site Internet de l'association*), est approuvé à l'unanimité.

## **II. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

*Rappel : le rapport moral doit être mis par écrit avant l'assemblée générale, afin d'être remis au Commissaire aux Comptes.*

C'est Bertrand SCAAR qui se charge de la lecture du rapport moral, préalablement rédigé par le Président Yves MULLER.

*Pour prendre connaissance de l'intégralité de ce rapport moral, se référer au document « A.G. 2020 » (page 2) qui a été distribué aux participants en début de séance, et joint en annexe (\*).*

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

## **III. RAPPORT D'ACTIVITES**

Un diaporama préparé par l'équipe salariée, richement illustré, a été commenté par Jean-Marc BRONNER, le Directeur Christian BRAUN, ainsi que plusieurs autres intervenants (membres du Conseil d'Administration, bénévoles, salariés). L'étendue des activités de la LPO Alsace étant très vaste, un focus a été fait sur un certain nombre d'entre elles, parmi les plus marquantes.

Le Directeur a commencé par présenter l'équipe salariale, avant de donner la parole aux différents intervenants, qui ont passé en revue les principaux thèmes suivants :

- Etudes scientifiques
- Protection/conservation + Animation/Sensibilisation
- Vie associative + Communication/partenariats.

Parmi les projets et activités en pleine expansion, ont notamment été cités :

- le projet Trame Verte et Bleue
- le Centre de Soins
- le pôle Médiation Faune Sauvage.

Et concernant les événements qui ont marqué cette année 2020, on doit évidemment mentionner le déménagement en août des bureaux de l'association dans les nouveaux locaux du Centre de Soins à Rosenwiller ; enfin, on peut retenir ces quelques chiffres : l'association comptait 2348 membres au 31/12/2020, et près de 700 bénévoles actifs !

*Pour plus de détails, consulter le document « A.G. 2020 » (page 8 et pages 3 à 6) joint en annexe (\*), et distribué aux participants en début de séance.*

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.



#### **IV. SITUATION DE TRESORERIE DE L'EXERCICE 2020**

*Cf. document « A.G. 2020 » (page 7) joint en annexe (\*), et distribué aux participants en début de séance.*

Le rapport financier a été présenté par Martine DESOMBRE, trésorière. Elle a successivement commenté le bilan 2020 (Actif et Passif) et le compte de résultats 2020 (Produits et Charges = Recettes et Dépenses).

Il s'avère que la situation financière de l'association est solide, notamment grâce aux dons et legs qui ont permis des investissements importants, et à une gestion saine de la trésorerie.

Comme l'année précédente, la trésorière propose d'affecter l'excédent 2020 au fonds associatif ; l'assemblée valide cette proposition à l'unanimité.

Dans la foulée, le rapport financier est approuvé et quitus est donné à la trésorière, à l'unanimité des membres présents.

#### **V. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

La trésorière Martine DESOMBRE lit un extrait (conclusion) du rapport du Commissaire aux Comptes.

#### **VI. RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'Administration 2020 comprenait 18 membres, et la liste des administrateurs sortants était la suivante : S. GOUBERT, F. MERCK, G. STEIMER et A. WILLER ; il y avait donc 4 postes à pourvoir. A l'exception de Gill STEIMER, tous les administrateurs sortants déclarent renouveler leur candidature, et une nouvelle candidature a été enregistrée avant l'A.G., celle d'Eric REVEL ; ce dernier, originaire de BUHL dans le Haut-Rhin, se présente à l'assemblée.

Les vice-présidents proposent un vote collectif à main levée, pour l'ensemble des 4 candidats ; l'assemblée accepte et à l'issue du vote, les 3 membres sortants ont été déclarés réélus et le nouveau candidat élu, et ce à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration, au complet (18 membres), est donc composé de : Jean-Marc BRONNER, Claudio CASABONA, Martine DESOMBRE, Christian DRONNEAU, Denis DUJARDIN, Valérie FLORIDIA, Christian FRAULI, Stéphane GOUBERT, Fernand KASEL, Frédérique MERCK, Yves MULLER, Daniel NASSHAN, Eric REVEL, Jean-Marie RISSE, Bertrand SCAAR, Pierre SIGWALT, Mado WEISSGERBER-SIGEL et Alain WILLER.

#### **VII. DIVERS :**

La parole est donnée aux membres, mais personne ne souhaite intervenir.



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
ALSACE

L'Assemblée Générale est donc close officiellement à 21H10 par le vice-président Jean-Marc BRONNER, qui a remercié les participants avant de les convier au traditionnel verre de l'amitié, lequel a eu lieu en extérieur afin de respecter les recommandations sanitaires.



Procès Verbal rédigé le 11 mai 2022, à approuver lors de la prochaine Assemblée Générale.

Certifié sincère et véritable par :

Le Secrétaire de la LPO Alsace  
Christian FRAULI

Le Président de la LPO Alsace  
Yves MULKER

(\*) Ce document est téléchargeable sur le site Internet de l'association, à l'adresse suivante : <https://alsace.lpo.fr/index.php/la-lpo-alsace> (cliquer sur le lien Bilan 2020, situé en fin d'article).